

COMPTE RENDU DE LA REUNION
de la séance du Conseil municipal
du 25 août 2021
(Exécution de l'article 2121-25 du code Général des Collectivités Territoriales)

Le 25 août 2021 à 19 heures, le Conseil Municipal de Challes-les-Eaux, dûment convoqué s'est réuni en mairie sous la présidence de Madame Josette REMY, Maire.
Vingt-huit conseillers sont en exercice.

Etaients présents : 25 personnes

ALEXANDRE Evelyne, ARSAC Thierry, BERLAND Mary, BILLARD Bernard, CICERO Gilles, COLIN Yvette, DELACHAT Françoise, DONZEL Julien, ESTEVE Patrick, FAVE Brigitte, FRANCONY Christophe, GAYET Gérard, GRUNENWALD Stéphanie, GUERLINCE Caroline, JACQUIER Jean-Yves, LOPEZ Marie-Christine, MARLIER Marie, MOREAU Vincent, PASSIN Jean-Pierre, PLAISANCE Solange, RICHARD Marc, THIVOLET Cécile, VERTHUY Jean-Michel, VEUILLET Robert et REMY Josette.

Absents représentés : 3

Conformément à l'article L 2120-20 du CGCT ont donné pouvoir de voter en leur nom :
GOUILLON Marie-Christine donne pouvoir à DELACHAT Françoise
HALLAY James donne pouvoir à REMY Josette
PALHEC PETIT Colette donne pouvoir à LOPEZ Marie-Christine

Monsieur Julien DONZEL est désigné comme secrétaire de séance.
Le conseil municipal valide à l'unanimité le compte rendu de la séance du 30 juin 2021.

Marché communal

DCM202191 Règlement du marché communal

A l'unanimité, approuve le règlement du marché communal.

Finances

DCM202192 Délibération modificative de crédits n°3 CORRECTION – budget commune

A l'unanimité, Approuve la DMC3 modificative

DCM202193 Délibération modificative de crédits n°4 – budget commune

A l'unanimité, Approuve la DMC4 modificative

DCM202194 Limitation de l'exonération de deux ans en faveur des constructions nouvelles à usage d'habitation

A l'unanimité, décide de limiter l'exonération de deux ans de la taxe foncière sur les propriétés bâties en faveur des constructions nouvelles, additions de construction, reconstructions et conversions de bâtiments ruraux en logements, à 90% de la base imposable en ce qui concerne : tous les immeubles à usage d'habitation

DCM202195 Tarifs ODP – Mise en place de caution

A l'unanimité approuve les tarifs à compter du 1^{er} septembre 2021,
Les délibérations antérieures sont caduques

Foncier

DCM202196 Régularisation foncière Pré la Tienne

A l'unanimité, Approuve l'acquisition par la ville de la parcelle ci-dessus référencée pour un montant de 1 € qui compte tenu de la modicité de la somme ne sera pas versé
Autorise Madame le Maire à signer toute pièce afférente au dossier

Développement durable

DCM202197 Avenant à la délibération du 26 mai 2021 concernant le financement des VAE

A l'unanimité, approuve cette nouvelle répartition des aides pour un montant total pour l'année 2021 de 2 025€.

DCM202198 Appel à projet fond d'investissements du plan avenir montagne

A l'unanimité :

- Autorise Mme le Maire à déposer un dossier de demande de subventions au titre Appel à projet fonds d'investissements du Plan Avenir Montagnes
- Sollicite auprès des services de l'Etat la subvention la plus élevée possible
- Décide de compléter les financements publics à hauteur de 80% cumulé en sollicitant les autres partenaires publics, notamment Département via son appel à projet Randonnée, Communauté d'agglomération, Région, etc.)
- Propose le projet à des financeurs parrains ou mécènes via l'ONF des financements privés.
- Approuve le coût prévisionnel de 232 800 € HT,

DCM202199 Demande de subvention pour l'installation de jeux inclusifs

A l'unanimité :

- Autorise Mme le Maire à déposer un dossier de demande de subvention au titre du fonds d'aide à l'aménagement d'aires de jeux inclusives
- Sollicite auprès des services de la région AURA la subvention la plus élevée possible
- Approuve le coût prévisionnel de 24 000 € HT

Energie

DCM2021100 Autorisation signature acte notarié suite convention Enedis

A l'unanimité :

- Autorise Madame le Maire à signer l'acte notarié constituant ces droits et tous autres documents nécessaires à l'opération, personnellement ou pour des questions de commodités, par procuration au profit de tout collaborateur de l'office de Maître Antoine RODRIGUES, notaire à ANNECY, 4 route de Vignières.

Madame le Maire,
Josette REMY

